



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Continuité de la permanence des soins

Question écrite n° 5840

Texte de la question

Mme Florence Herouin-Léautey attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur la question de la permanence des soins. Mme la députée rappelle l'importance d'adopter des mesures fortes pour garantir un accès aux soins pour toutes et tous, à l'heure où la situation alarmante de la permanence des soins hospitaliers et de la régulation du SAMU ne peut être ignorée. Lors d'une visite au Centre de régulation du Centre hospitalier universitaire de Rouen, elle a pu constater le dévouement des soignants qui assurent, jour et nuit, la continuité du centre de réception et de régulation des appels d'urgence. Cependant, ces professionnels, en grève symbolique depuis le 23 décembre 2024, font face à un manque de moyens humains, fortement aggravé par l'absence d'obligation pour les médecins libéraux de participer à la régulation. Cette situation est symptomatique de l'état de plus en plus alarmant des services de santé en Normandie, qui a vu la part de sa population vivant dans un désert médical passer de 1,5 % en 2015 à près de 37 % en 2022. Concrètement, cela signifie que des personnes, parfois dans des situations médicales graves, doivent attendre plusieurs heures avant de pouvoir échanger avec un médecin en capacité de prendre une décision pour la santé de son patient. L'hôpital public est en détresse et il est urgent de rassembler tous les acteurs du secteur médical afin de bâtir ensemble des solutions durables. Dans ce contexte, elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour garantir le bon fonctionnement de la permanence des soins en médecine hospitalière et notamment la pleine mobilisation des médecins libéraux dans cet effort collectif.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Herouin-Léautey](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5840

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2025